

Mail de défense du livre sur Goulebenéze

(mai 2006)

(Dès qu'a été connu le projet d'un livre sur Goulebenéze dont une annexe linguistique serait rédigée par Éric Nowak, un remue-ménage sans pareil s'empara des défenseurs les plus acharnés du saintongeais, sous prétexte que le « polono-poitevin » (sic !) qu'est Nowak n'avait rien à faire en cette aventure et que celui qui l'y avait introduit (en l'occurrence moi-même) n'était qu'un traître, un naïf ou un provocateur. Sur le moment, je n'ai nullement apprécié ces attaques en règle par internet, surtout celles contre mes auteurs qui n'y étaient pour rien ; aujourd'hui, j'en souris comme on le fait devant les bêtises d'un enfant qui agacent lorsqu'elles se déroulent et plus tard donnent des souvenirs ! Ce mail était adressé à Maryse Guedeau, la créatrice de Xaintonge, et à Jean-Michel Hermans, l'auteur de la plus complète bibliographie du patois saintongeais.)

Chère Maryse, cher Jean-Michel,

J'ai reçu vos messages, ceux qui me sont adressés comme ceux qu'on m'a amicalement transférés. Je connais vos positions depuis longtemps concernant le poitevin-saintongeais et je les partage d'ailleurs en partie. Mais je dois dire que le ton que vous employez et les arguments que vous développez m'ont pour le moins surpris, et même chagriné à cause du climat critique et menaçant que vous y faites régner et les soupçons que vous y exprimez. Tout cela me paraît hors propos et surtout hors proportions. Comme un emballement dont je ne sais s'il convient de le qualifier d'obtus ou de puéril. Je me disais même que l'esprit ouvert et ironique de Goulebenéze en aurait fait une chanson sur le thème, à la mode aujourd'hui, de l'enfermement qui nourrit les sectes jusque dans son propre village.

Je ressens le besoin de faire un point sur toute cette question, d'où la longueur de ce mail dont je m'excuse à l'avance!

Puis-je d'abord m'étonner du procès d'intention qui est fait à Eric Nowak sous prétexte qu'il est d'origine poitevine et qu'il serait la taupe des suppôts du trait d'union pour coloniser le pays gabaye et pour réussir un chef d'œuvre qui consisterait à annexer Goulebenéze au poitevin-saintongeais (le patoisant polonais pire que le plombier !). Par ricochet, ce procès d'intention s'applique aussi au Croît vif et à moi-même (« JL ! ») qui trahirait mes bases saintongeaises - par naïveté ou par sens des affaires (les deux hypothèses ont été émises), ce qui, dans l'un et l'autre cas relève de la méconnaissance du sujet pour ne pas dire du mépris affiché pour les « petits fours du Croît vif ». Mais laissons là, c'est l'habituelle chanson à l'encontre des éditeurs qui ne pensent qu'à leur porte-monnaie (leur « bougette »), s'en mettent plein les poches et sont prêts à renier père et mère pour un coup éditorial!

Je trouve beaucoup plus grave que le même ricochet atteigne Pierre Péronneau et Charly Grenon, l'un dans sa fibre familiale, l'autre dans son sens profond des traditions saintongeaises dont il est un des hérauts les plus authentiques. Votre harcèlement critique sur un projet qui leur tient à cœur, au sens le plus sensible de l'expression, alors que vous ignorez les orientations et le contenu de l'ouvrage qu'ils sont en train de préparer, me paraît d'une incongruité maladroite et d'un mépris ouvert pour leur personnalité et leur passé. Vous leur faites du mal, à travers eux vous faites du mal à la Saintonge, de même d'ailleurs que vous faites du mal à vous-mêmes par ce que vous provoquez comme réactions.

Quand le livre sera sorti, il deviendra tout à fait naturel que vous émettiez un point de vue à son sujet, et si celui-ci est négatif, croyez bien que les auteurs et l'éditeur en seront

marris, mais ils croient tellement au bon positionnement de leur projet qu'ils récusent le procès d'intention que vous leur faites en ce moment.

Puisque « JMH » se refuse a priori à acheter le livre quand il sera paru et que probablement « MG » risque de se laisser entraîner sur cette pente de « résistance passive », le Croît vif se fera un plaisir de vous en offrir un exemplaire parce que - lorsque vous le voulez et lorsque vous ne mettez pas vos œillères – vous faites un excellent travail au service du saintongeais, Maryse en publiant son magazine et son lexique (qui s'améliore avec le temps), Jean-Michel en fouillant les bibliographies.

Venons-en donc au fond. Selon vous Eric Nowak disqualifie un livre sur Goulebenéze. Permettez-moi de répondre à cette critique en me replongeant dans un sujet qui m'a toujours suscité, celui du patois.

Vous le savez, il existe quatre types d'expression autour du saintongeais, comme d'ailleurs autour de tous les patois: un forme véhiculaire (en voie d'extinction depuis longtemps, mais avec des braises encore actives), un forme littéraire (avec sa part artistique tenue par les bardes du « spectacle vivant », la forme la plus connue depuis longtemps, celle dont Goulebenéze figure l'exemple accompli), une forme rhétorique (représentée par toute une série de publications du genre glossaire et par les propositions diverses sur la graphie), une forme historique enfin (qui n'est autre que la recherche scientifique des origines). Ces quatre types d'expression cohabitent et souvent s'interpénètrent, mais chaque champ conserve très largement sa spécificité. Les deux premiers dans le domaine de la pratique, les deux derniers dans celui de l'analyse. Il est à noter qu'ils existent tous au moins depuis la fin du XIXe siècle et que leurs manifestations actuelles ne seraient ni plus ni moins que l'actualisation et l'enrichissement de ce qui s'est toujours fait si le groupe de l'UPCP (j'emploie cette expression pour simplifier le propos) n'avait pas gauchi la problématique en proposant puis en imposant une graphie agressive car intellectuelle et amalgamante.

Le patois est avant tout une affaire d'intimité identitaire; pour cette raison, il possède d'infinies nuances dans sa pratique, que celle-ci soit de village, ou de village mis en scène par des conteurs. Le mot même de patois est récusé par le groupe de l'UPCP qui, depuis sa création, souhaite « valoriser », pour ne pas dire « créer » une langue régionale, le « parlanjhe » (avec autrefois diverses orthographes), qui serait reconnue à Bruxelles et donc susceptible de dégager des lignes budgétaires de soutien.

Pour rendre plus crédible (!) la démarche, une graphie illisible a été mise au point, dite du poitevin-saintongeais, et tous les livres, notamment de type lexical, qui en traitent, ont sciemment gommé les origines géographiques des mots et expressions pour donner l'impression d'une vraie langue amalgamante et amalgamée (ce qu'aucun dictionnaire d'aucune langue au monde ne fait, même pour le français, pourtant si sensible et si complexe dans sa défense ; tous précisent les nuances régionales de leur domaine linguistique).

Ce point est pour moi la pire des agressions qui a été faite au saintongeais par le groupe de l'UPCP (suivi depuis peu par la SEFCO, sauf heureusement pour le *Subiet*) : la graphie normalisée est tellement ridicule et malade de post-68 mal digéré qu'elle mourra avec ses promoteurs (comme l'esperanto ou les mots du verlan). On aurait voulu que le « parlanjhe » tue le patois, on n'aurait pas procédé autrement. Il est bien connu que la bonne volonté des missionnaires envoyés en Afrique dès les débuts de la colonisation qui ont alors orthographié des dizaines de langues orales locales pour les sauver a été un des éléments de leur abandon !

Cette graphie n'a d'ailleurs pris quasi nulle part. Ceux qui pratiquent le patois, qu'ils soient saintongeais ou poitevins, la rejettent en bloc. Seuls les livres promus par l'UPCP la maintiennent au grand dam des éditeurs de Geste qui y voient un handicap commercial évident 'et s'en plaignent en privé, ne voulant pas mettre en cause publiquement leur actionnaire de référence !).

Quant à Nowak, il fait partie de ceux qui ont publié en graphie normalisée (ses textes chez Geste) mais qui ont toujours privilégié la graphie francisante et lisible des patoisants de type *Subiet*. Ses chroniques dans *L'Avenir* (pour le poitevin) et dans *La Haute-Gironde* (pour le saintongeais) sont là pour le prouver. D'une part, il distingue les deux patois, d'autre part il les rédige en graphie traditionnelle. Je me souviens qu'il avait lancé une revue dans les années 1985, *L'Aubour* (l'aubier, partie vivante du bois), qui accueillait des auteurs poitevins ; ils étaient tous publiés en graphie traditionnelle.

La confusion qui a été (sciemment ?) faite par le groupe de l'UPCP entre la pratique véhiculaire du patois prolongée de sa forme littéraire et son analyse rhétorique est patente (la majorité des textes de la collection Parlanjhe de Geste relève du domaine rhétorique). Je me suis toujours demandé comment une chaire de poitevin-saintongeais pouvait demeurer après avoir accouché directement ou patronné de tels errements ! On peut critiquer la SEFCO pour l'alignement de son glossaire – époque Renaud – mais elle maintient le cap de la tradition saintongaise, assez joliment d'ailleurs, avec le *Subiet*. Quant au glossaire de la SEFCO – époque Duguet – il reste ce qu'on a fait de mieux en matière d'analyse rhétorique du saintongeais car il met en valeur tous les mots en un véritable patchwork où voisinent sans problème les poitevins purs, les saintongeais purs (ces derniers incluant les « charentais ou les « angoumoisins » comme dirait Montaigne qui y voyait une nuance d'importance) et un socle commun de mots d'environ un tiers, prononcés avec des variantes selon les territoires (ce qui bien évidemment, comme dans toutes les langues dignes de ce nom, n'implique nullement une graphie différenciée !). J'ajouterais simplement que je n'ai pas cité l'excellent Massignon car, par son origine purement scientifique, il est demeuré à l'écart de l'intérêt public.

La-dessus, est arrivée l'ambition politico-névrotique de l'UPCP d'amalgamer le tout autour du fameux trait d'union ! Pour faire masse... Il est évident qu'il existe des liens entre le poitevin et le saintongeais, de même qu'il en existe avec d'autres variantes d'oïl plus ou moins lointaines. Mais enfermer cet ensemble de pratiques différenciées dans un mélange totalitaire et une graphie débiliteuse relève pour moi de l'impérialisme de clocher qui vire ensuite au sectarisme le plus manifeste. Certains s'y sont laissés prendre puis ont marqué leurs distances en se rendant compte du fossé qui sépare la pratique de la rhétorique ; c'est incontestablement le cas d'Eric Nowak.

On le sait, dans la vie politique et dans toute vie sociale, un extrémisme en crée un autre, à l'inverse. C'est ce que, malheureusement, je peux observer vous concernant. Je ne vous en veux pas car vous pensez bien faire en défendant becs et ongles le saintongeais, mais vos comportements s'analysent en effet miroir de ceux du groupe de l'UPCP. Ni plus ni moins « ayatollahs » que ceux que vous rejetez avec passion ! Ce qui ne sert ni votre cause, ni le saintongeais dans son ensemble.

Si maintenant on passe du domaine rhétorique à celui de la recherche des origines du patois, l'angle de vue change encore une fois. En ce domaine, comme par un mauvais enchantement, l'apport du groupe de l'UPCP est quasi nul alors que de nombreux linguistes et assimilés ont travaillé dans le passé et travaillent encore le sujet. Dès la fin du XIXe siècle, des travaux sérieux ont été entrepris sur les origines et les territoires du saintongeais, du poitevin, de leurs liens et des liens qu'ils entretiennent avec des ensembles linguistiques voisins. (Je suis fier de compter parmi mes ancêtres un linguiste qui a longuement travaillé sur le « jh » saintongeais qu'il appelait l'aspiration wisigothique, ce qui montre bien que l'analyse des territoires linguistiques est beaucoup plus complexe que la seule pratique du patois ! Dans le même ordre d'idées, celle souvent entendue de votre côté comme quoi l'aire d'expansion du « saintongeais » – défini selon vos critères – correspondrait avec une « Saintonge » imaginaire, me paraît aussi fautive que celle qui consisterait à assimiler à la France toute la francophonie !)

Il est clair que plusieurs hypothèses sont aujourd'hui émises concernant les origines du saintongeais et du poitevin. Aucune d'ailleurs n'est totalisante car aucune ne couvre un champ statistique d'observation suffisamment large (à la Massignon) et suffisamment corroboré par l'histoire démographique et institutionnelle de la région (à la Terracher) pour pouvoir prétendre l'être.

Eric Nowak est un de ces chercheurs. Son sérieux de terrain tranche singulièrement sur les multiples approximations dont le sujet est coutumier. Il est de la veine d'un Duguet – sans les moyens dont il disposait grâce à la SEFCO – et la thèse sur laquelle il travaille est celle de l'existence d'un substrat linguistique qui correspondrait à l'ancien domaine politique des comtes du Poitou. Ce substrat se serait différencié avec la francisation des Temps modernes, en route depuis la Renaissance. Les pôles les plus actifs en matière d'introduction du français auraient été d'abord la vallée de la Charente puis l'axe Châtelleraut-Poitiers. Le saintongeais « moderne » et le poitevin « moderne » seraient nés de ce contact linguistique et d'une évolution socio-économique des campagnes plus rapide qu'ailleurs. Cette thèse est ancienne puisqu'elle date des années 1950 (par exemple chez Jacques Pignon, *Les formes verbales de « Tote l'histoire de France »*, 1951, ou le même, *L'Évolution phonétique des parlers du Poitou*, 1960, ouvrage dont Raymond Doussinet, qu'on ne peut guère soupçonner de trahison à l'égard de la Saintonge, dit dans sa *Grammaire saintongaise* de 1971 que « la plupart des conclusions sont valables pour la Saintonge ». L'année précédente, en 1970, il déclarait dans la SEFCO p. 355 « une forte affinité de notre vieux parler avec le poitevin ».).

Cette thèse mérite attention. Personnellement, je la crédite d'une grande part de vérité historique mais je reste convaincu qu'elle est incomplète et que le patchwork linguistique qu'évoque Montaigne pour les villages de son temps existait bel et bien avant la francisation ; en fait, je suis convaincu que le patchwork poitevin et saintongeais ne sont pas contradictoires avec l'existence d'un substrat ancien. Quant à la thèse traditionnelle des défrichements poitevins et limousins en Saintonge après la guerre de Cent Ans, elle possède aussi sa part de vérité et contribue à complexifier le problème...

Il y a encore beaucoup de travail à réaliser en ces domaines de linguistique régionale. J'ai nettement le sentiment que nous en sommes à la préhistoire et que toutes les contributions se conjugueront un jour en une belle thèse élaborée qui saura nous convaincre. D'où viendra-t-elle ? Je n'en sais rien. Les « Poitevins » ont de tout temps possédé une longueur d'avance sur les « Saintongeais » que ceux-ci ont toujours compensée par une nette supériorité en matière d'expression littéraire et artistique. Leur chef de file est évidemment Goulebenéze... Vous voyez qu'on n'est pas loin de vos préoccupations. Les forces vives ayant été mises à bas par le sectarisme de l'UPCP qui focalise toute l'énergie sur le problème de l'amalgame linguistique autour de sa désastreuse graphie, il se peut que le renouveau – pour une fois – vienne de la pratique et redonne ainsi toutes ses chances à la Saintonge (et corrélativement vous permette de vous épanouir dans votre œuvre personnelle plutôt que de mener des combats stériles et épuisants pour tout le monde !).

A ce « *work in progress* », Eric Nowak apporte sa pierre, non pas en défenseur borné du poitevin-saintongeais comme vous le présentez mais en observateur de terrain dont les travaux serviront un jour à d'autres. C'est ce que j'apprécie en lui, le respect affiché des mots récoltés ici et là, qu'ils soient poitevins ou saintongeais. Quant à prétendre qu'il vient d'être récemment nommé à un comité de la langue à la Région, j'ai vérifié, c'est faux.

Tout ce qui va dans le sens de la « production » patoisante me semble aujourd'hui plus important que les recherches rhétoriques, même si celles-ci demeurent nécessaires. Ce que fait le *Subiet* où prédomine nettement la part saintongaise, ce que propose *Xaintonge* dans son invention scénographique du Gueurnut, ce que le Croît vif a publié de Simounet' ou de Dumousseau participent à cette présence indispensable du saintongeais car elle maintient des signes de vie, contrairement aux publications rhétoriques du type de celles promues par Geste

(y compris les textes de Chevrier qui vous excitent tant alors qu'ils n'en valent pas la peine !) qui ressemblent à une muséification plus ou moins réussie. La mise à disposition du public d'une grande partie de l'œuvre de Goulebenéze va dans ce sens.

Quant à la participation d'Eric Nowak, l'idée m'en est venue très naturellement. La première fois que j'ai rencontré Eric Nowak et que j'ai vu son travail à propos d'un chapitre – encore inédit – d'un livre à paraître sur la Haute-Saintonge, j'ai été convaincu de son sérieux documentaire et de l'apport que ses enquêtes représentent pour le saintonguais. M'ayant dit un jour qu'il avait une grande admiration pour le patois de Goulebenéze et pour la qualité de son œuvre, j'ai pensé qu'une analyse lexicale du grand Saintonguais qu'est Goulebenéze complétait parfaitement un livre qui lui serait consacré et qui comporterait une grande part de son œuvre.

Une réunion destinée à préciser ces différents points et à préparer l'édition de ce livre a eu lieu à Saintes, symboliquement dans l'ancienne épicerie où Goulebenéze faisait ses courses. Y participaient Pierre Péronneau, Charly Grenon, Eric Nowak, Didier Catineau et moi-même. Tout y fut abordé, notamment les réticences naturelles qu'une certaine image du poitevin-saintonguais possède en Saintonge.

Alors faites confiance à l'équipe qui se dédie à ce livre. Vos réactions actuelles me paraissent à l'inverse de ce que les noms de Pierre Péronneau et de Charly Grenon impliquent d'engagement saintonguais. Sans parler de celui de Didier Catineau et du mien. Ainsi que de l'inclination d'Eric Nowak pour Goulebenéze et du respect qu'il manifeste pour son œuvre.

Évitez-moi d'avoir à rédiger une préface à ce livre dans laquelle je raconterais les tensions de son accouchement en mettant en cause deux intégrismes, celui d'origine aveuglement mis en avant par l'UPCPC et celui qui lui fait écho côté xaintonguais. L'exclusion et l'esprit de chapelle se retournent toujours contre ceux qui les professent. Qui plus est, Goulebenéze se situe bien au-dessus de ces batilles infantiles ; il est le *Saintonguais par excellence* et je crois que le titre du livre à venir est ainsi tout trouvé... Merci, « chers amis malgré vous » de m'avoir permis par vos maladroresses – qui ne sont pas dignes de votre travail considéré par tous comme fort utile – de le faire émerger.

F. Julien-Labruyère

http://www.jean-michelhermans.com/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=27&Itemid=50

<http://www.xaintonge.com/colecstg/P1-14rbellion.doc>